

## PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, à compter de 13 h 05, le 17 novembre 2016.

Sont présents formant quorum :

- M. le maire Gilles Lehouillier, Lévis, vice-président du conseil
- Mme la préfet Louise Brunet, MRC de La Jacques-Cartier
- Mme la préfet Parise Cormier, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Mme la conseillère Natacha Jean, Québec
- Mme la conseillère Ann Jeffrey, Lévis
- M. le maire Sylvain Juneau, Saint-Augustin-de-Desmaures
- Mme la conseillère Julie Lemieux, Québec
- M. le conseiller Robert Maranda, Lévis
- Mme la conseillère Michelle Morin-Doyle, Québec
- M. le conseiller Rémy Normand, Québec
- M. le conseiller Michel Patry, Lévis
- Mme la conseillère Dominique Tanguay, Québec
- M. le préfet Jean-Pierre Turcotte, MRC de L'Île-d'Orléans
- M. le conseiller Steeve Verret, Québec

Sont absents :

- M. le maire Régis Labeaume, Québec, président
- M. le conseiller Guy Dumoulin, Lévis
- M. le conseiller Laurent Proulx, Québec

Sont également présents :

- M. Pascal Landry, secrétaire corporatif par intérim
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier par intérim

### Période de recueillement et ouverture de la séance

En l'absence du président, M. Gilles Lehouillier, vice-président du conseil de la CMQ, ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° C-2016-89**

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, appuyée par Mme Louise Brunet, il est unanimement résolu :

- D'adopter l'ordre du jour.

Adoptée

### Rapport du président sur la situation financière

À la demande du président de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) en raison de son empêchement d'assister à cette séance du conseil, le vice-président fait rapport en son nom sur la situation financière de la CMQ.

Le rapport sur la situation financière est présenté, séance tenante, par le vice-président. Il traite des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours et des orientations générales du budget 2017.

### Budget 2017 de la CMQ

#### **Résolution n° C-2016-90**

Sur proposition de M. Robert Maranda, appuyée par Mme Louise Brunet, il est unanimement résolu :

- D'adopter la Partie 1a du budget 2017 de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) relative au budget de fonctionnement, lequel s'élève à 4 257 136 \$, dont 3 505 886 \$ sont à la charge des municipalités sur le territoire de la CMQ;
- De confirmer, par l'adoption du budget, le renouvellement pour l'année 2017 des ententes 2016 concernant les titres de transport métropolitain, étant donné que le budget prévoit les crédits nécessaires à ce sujet. Ce renouvellement est toutefois conditionnel au financement du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 17 novembre 2016

Responsable : Trésorerie

Adoptée

### Budget 2017 de la CMQ

#### **Résolution n° C-2016-91**

Sur proposition de M. Robert Maranda, appuyée par Mme Dominique Tanguay, il est unanimement résolu :

- D'adopter la Partie 1b du budget 2017 de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) relative au financement des projets d'intérêt métropolitain, pour un montant de 552 630 \$ à la charge des municipalités sur le territoire de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 17 novembre 2016

Responsable : Trésorerie

Adoptée

Budget 2017 de la CMQ

**Résolution n° C-2016-92**

Sur proposition de M. Steeve Verret, appuyée par Mme Parise Cormier, il est unanimement résolu :

- D'adopter la Partie II du budget 2017 de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) relative aux activités associées au Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la CMQ (Rive-Nord), pour un montant de 463 843 \$ à la charge des municipalités de la rive nord sur le territoire de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 17 novembre 2016

Responsable : Trésorerie

Adoptée

Budget 2017 de la CMQ

**Résolution n° C-2016-93**

Sur proposition de Mme Louise Brunet, appuyée par Mme Parise Cormier, il est unanimement résolu :

- D'adopter la Partie III du budget 2017 de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) pour le paiement des emprunts contractés par la CMQ en vue de soutenir les projets de la trame verte et bleue métropolitaine. Le budget pour ce fonds métropolitain s'élève à 402 385 \$ en 2017 et il est à la charge des municipalités sur le territoire de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 17 novembre 2016

Responsable : Trésorerie

Adoptée

Budget 2017 – Affectation de surplus financiers

**Résolution n° C-2016-94**

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, appuyée par Mme Ann Jeffrey, il est unanimement résolu :

- D'affecter un montant de 270 000 \$, à partir des surplus cumulés non affectés inscrits aux états financiers 2015, au financement de la Partie 1a du budget général 2017 de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 17 novembre 2016

Responsable : Trésorerie

Adoptée

Période d'intervention des membres du conseil

Un temps de parole est laissé pour les membres du conseil qui désirent intervenir.

Période de questions du public

Une période est réservée aux questions du public.

Clôture de la séance

**Résolution n° C-2016-95**

Sur proposition de M. Rémy Normand, appuyée par Mme Ann Jeffrey, il est unanimement résolu :

- De lever la séance à 13 h 29.

Adoptée

Les résolutions C-2016-89 à C-2016-95 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) GILLES LEHOULLIER

\_\_\_\_\_  
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) PASCAL LANDRY

\_\_\_\_\_  
SECRÉTAIRE CORPORATIF PAR INTÉRIM